

J'en viens maintenant au point important. Je serai bref. La composition du comité qui a étudié le bill sur l'expansion économique régionale diffère de celle de tout autre comité de la Chambre. La plupart des comités procèdent de façon ordonnée et calme. Ce comité-ci est surtout remarquable, il me semble, pour la mauvaise humeur de ses membres. Il y a une raison à cela. Chacun d'eux se préoccupe de résoudre cette question des disparités régionales et devient terriblement nerveux ou tourmenté. C'est parce qu'aucun d'eux ne peut avoir la certitude que la question à l'étude finira par aboutir à quelque chose d'équitable pour tous les Canadiens. Voilà peut-être pourquoi les débats sur les disparités économiques régionales ont tendance à être beaucoup plus passionnés que ceux qui ont lieu sur pratiquement n'importe quel autre sujet, tant à la Chambre des communes qu'au comité de la Chambre. Je signale ce point parce qu'il met en relief une certaine pensée philosophique.

Je voudrais faire ressortir deux ou trois autres points maintenant et je serai bref. Le professeur Brewis a comparu devant le comité et nous a dit des choses qui, selon moi, devraient être livrées à la réflexion du ministre et de ses conseillers. Voici ce qu'il a dit:

Ce bill me laisse assez inquiet et après avoir écouté vos propos aujourd'hui, je dois dire que je le suis encore plus maintenant. Ce bill présente ce qui semble être une réorientation de la politique pour diminuer le chômage cyclique plutôt qu'améliorer les possibilités économiques à long terme des régions moins favorisées du pays.

C'est une accusation méritée, et nous devrions tous y réfléchir. D'après le bulletin du CEPA que j'ai en main, «Quant tout est désigné, rien n'est désigné». Le professeur Brewis exprime la même idée de la façon suivante:

La proportion de la population qui se retrouve dans ces régions désignées, comme bon nombre de gens l'ont déjà signalé, sera portée d'un tiers à la moitié de la population du pays.

... l'efficacité de cette législation pour venir en aide à ces régions autrefois désignées, se trouvera maintenant diluée.

Comme troisième point, je veux citer le bulletin du CEPA. Les députés se rendent compte, j'espère, que je tâche de faire vite plutôt que de présenter une augmentation bien charpentée. Je veux simplement consigner mon opinion dans l'espoir qu'elle portera des fruits lorsque le programme sera réexaminé, comme il ne manquera pas de l'être au cours d'une longue période. Le Bulletin de nouvelles du CEPA dit ceci:

Un autre changement dans le programme de développement économique régional sera peut-être plus utile à cette région: étendre les garanties de prêts aux entreprises de fabrication et aux opérations commerciales d'envergure, notamment, aux congrès, hôtels, projets de construction d'immeubles à bureaux et de centres commerciaux. Cette formule pourrait soulager les gouvernements provinciaux dans une certaine mesure.

Je l'espère, monsieur l'Orateur. Je poursuis la lecture du bulletin:

D'autre part, cette innovation a des relents de mesures prises à la hâte pour répondre uniquement aux besoins à court terme. M. Marchand devrait expliquer si l'aide qu'il entend fournir aux entreprises commerciales est une caractéristique permanente de son programme ou si elle sera aussi abandonnée lorsque les problèmes immédiats ne se poseront plus.

Le ministre pourrait peut-être répondre à cet argument lorsqu'il prendra la parole lors de la troisième lecture. Je poursuis:

Dans le premier cas, ce serait dire alors que le ministère de l'Expansion économique régionale a changé d'orientation, car jusqu'ici il a concentré ses efforts à promouvoir le développement des industries secondaires dans les régions désignées. Si l'on doit maintenant se désintéresser de l'industrie secondaire, du moins relativement, le ministre devrait alors révéler franchement et sans réserves les raisons de sa décision.

Le ministre, je le répète, aura l'occasion de répondre à cet argument dans un instant ou deux. Je reprends ma citation:

Aussi longtemps qu'une certaine incertitude régnera au sujet de la philosophie fondamentale du ministère en matière de développement économique, ni le secteur privé ni les gouvernements provinciaux ne pourront faire de projets à long terme.

Je souligne ces points-là car à mon avis ils sont d'importance vitale. Il faudra y répondre tôt ou tard. Espérons qu'on y répondra bientôt. Et espérons que les réponses soient de celles dont nous approuverons.

Enfin, je me hasarde sur un terrain où il est dangereux de s'aventurer. La présente mesure tend à réaliser une chose que nous avons tant et plus préconisée. La mesure vise en partie à résoudre les problèmes économiques qui tourmentent de nombreux jeunes Québécois. Je sais que c'est un point sensible et que j'aborde un sujet épineux que la plupart évitent. Si nous dépensons des millions ou des centaines de millions de dollars pour essayer de régler les graves problèmes de cette province, les droits linguistiques des Canadiens ne doivent pas y être menacés. Je ne voudrais pas que nous, au Parlement, versions de généreuses subventions qui serviront à des unilingues. Nous nous sommes engagés à respecter le principe global du fédéralisme; par conséquent, une personne a le droit de parler l'une ou l'autre des langues officielles au Canada. Qu'aucun gouvernement ne dise donc que l'argent doit servir à donner des emplois à ceux qui n'en parlent qu'une seule.

Des voix: Bravo!

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, il faut 15 sénateurs pour constituer un quorum. Si nous voulons sincèrement adopter la meilleure législation possible, nous devons tout faire pour que les deux Chambres étudient ce bill en détail. Il vise les diverses régions du Canada. J'espère donc entendre dès maintenant que les sénateurs consentent à étudier à fond cette question.

Une voix: Vous parlez d'un espoir.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le Sénat ronfle déjà.

M. Skoberg: Je me considère d'abord comme un Canadien. Mes ancêtres venaient d'un autre pays. Mon père, qui était suédois, a étudié à fond les circonstances comme celles que nous connaissons actuellement. Je crois que beaucoup de gens seront intéressés à lire un livre que l'on trouve maintenant à la bibliothèque et qui traite de certaines perspectives économiques pour le Canada. Je songe